

INTERNATIONALE

Lundi 6 février, de violents tremblements de terre ont ravagé les régions kurdes de Marash et Antep à la frontière de la Turquie et de la Syrie et bien au-delà. Plus de 30 000 mort-es, des dizaines de milliers de blessé-es et des destructions matérielles considérables sont déjà à déplorer.

La solidarité internationale est indispensable pour permettre aux populations d'affronter les destructions, le froid et envisager de reconstruire sur des ruines.

Nous relayons ici l'appel à dons d'une organisation avec laquelle nous travaillons en confiance : vu.fr/DAVY

Pour rejoindre la commission internationale : contact@solidaires.org à l'attention de Cybèle et Jérôme

GROUPE DE TRAVAIL DROITS ET LIBERTÉS

Atteintes des libertés publiques, attaques des libertés individuelles, répression contre le mouvement social ou syndical et ses militant-es... c'est pour travailler sur ces questions que les instances de l'Union syndicale Solidaires ont décidé de mettre en place un groupe de travail « Droits et libertés ».

Ce groupe de travail doit être renforcé et intégrer le maximum de nos structures : contact@solidaires.org

à l'attention de Bobo et Elie

Leur dernier bulletin est ici : vu.fr/ubnB

GROUPE DE TRAVAIL ANTIRACISTE

Après avoir sorti un 1^{er} fiche en décembre 2022 : « Le racisme, de quoi parlons-nous ? », le GT travaille sur une deuxième fiche. En parallèle, il organise aussi des formations. La prochaine aura lieu à Marseille du 22 au 24 mars.

Pour rejoindre le GT antiraciste :

contact@solidaires.org

à l'attention de Véronique et Cybèle

PROTECTION SOCIALE

La protection sociale, un combat à toujours reprendre !

Avec la construction du revendicatif de Solidaires en matière de protection sociale, la commission protection sociale s'est attelée à construire des formations étant donné la perte militante importante sur ce sujet syndical central. Après avoir construit un module de formation généraliste sur la Sécurité sociale, elle s'attelle désormais aux formations de ses différentes « branches ».

Sont donc en construction des modules de formation axés sur la branche famille, sur la branche maladie ainsi que sur la nouvelle branche « autonomie » créée en 2020. S'agissant de la branche famille et du peu de réflexion en revanche sur ce sujet dans notre union, une journée d'études est programmée pour le 10 octobre 2023. L'idée est de pouvoir disposer d'un programme de formation à peu près complet en 2024 sur la question centrale de la protection sociale pour l'action syndicale, conquête sociale majeure mais menacée.

Cependant un tel chantier a besoin de bras ! Il est donc important que les structures de solidaires s'impliquent dans notre commission : contact@solidaires.org à l'attention de Évelyne et Élie.

FEMMES

La commission femmes a produit plusieurs analyses sur le projet de réforme des retraites. Celui-ci est antiféministe. Aujourd'hui les femmes sont perdantes au moment de la retraite. Discriminées dans leur travail au niveau des salaires comme dans la construction de carrière, elles le « payent » au moment de la retraite en touchant en moyenne 40 % de retraite en moins par rapport aux hommes. Le projet de réforme aggravera cela. Même une étude d'impact commandée par le gouvernement rend compte du fait que les femmes sont plus touchées que les hommes par le rallongement de la durée de cotisation. En gros, la réforme annule ce que permettaient les trimestres liés au fait d'avoir des enfants.

Face à cette énième injustice, nous défendons une réforme féministe.

En effet, il faut réduire le nombre d'années à 37,5 (soit la durée moyenne de cotisation) pour que les carrières « hachées » ne soient plus pénalisées et taux de remplacement

de 75 % sur la base des meilleurs salaires pour tempérer l'effet des bas salaires. Revenir dans le privé à une pension basée sur les 10 meilleures années, et aux 6 derniers mois dans le public.

Pas de retraite inférieure au SMIC porté à 1 700 € ! De plus, nous demandons le maintien des avantages préférentiels pour les femmes tant que l'égalité des salaires et que la prise en charge égalitaire des enfants n'est pas réalisée. vu.fr/UFSH

CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ

La commission chômage et précarité travaille aussi sur le logement.

Avec le DAL, Solidaires mène une lutte contre la loi Kasbarian. Nous réaffirmons que se loger n'est pas un crime !

Alors qu'elle est la première cause de précarité, le gouvernement a concocté une proposition de loi sur le logement très répressive. Ainsi un locataire en difficulté de paiement de son loyer pourrait être condamné à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende ! **Le texte est tellement répressif qu'il s'attaque au droit de grève : les occupations des locaux à « usage économique » et donc les piquets seront punis des mêmes peines.** Des premières manifestations ont eu lieu en novembre et en janvier lors de l'examen parlementaire. Celui-ci continue pour une deuxième lecture et de nouvelles actions sont prévues en mars jusqu'au 1^{er} avril pour la journée européenne pour le logement et fin de la trêve hivernale. Opposons-nous massivement à ce texte abject !

Pour rejoindre la commission envoyez un mail à contact@solidaires.org à l'attention de Élie et Ophélie.

ÉCOLOGIE

La commission écologie travaille sur une brochure « Écologie : agir syndicalement ». Elle devrait être disponible à partir d'avril. Dans le même temps reconversions Sociales et Écologiques de Solidaires aura donc lieu les 9 et 10 mai 2023 à Paris.

Le programme est en cours de finalisation mais il y aura à la fois des tables rondes et des travaux de groupe en ateliers. Inscrivez-vous : vu.fr/ZTkt

Pour rejoindre la commission :

contact@solidaires.org

à l'attention de Didier, Julie et Simon